Développement économique Canada

RAPPORT sur le RENDEMENT

APERÇU

pour la période se terminant le 31 mars 2009

Le *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2009* (RMR) rend compte des réalisations de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec en fonction des engagements pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009* (RPP).

Le RMR fait état des coûts et des réalisations liés aux priorités de l'Agence et aux trois résultats stratégiques visés au cours de cette période, soit

- *Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques et développant la base de l'activité économique*
- *Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des petites et moyennes entreprises (PME) et des régions*
- *Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec.*

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*, l'Agence s'est donné quatre priorités.

Les priorités de programme

- Poursuivre la diversification économique des régions et des collectivités à faible croissance économique
- Renforcer la performance des PME innovantes et compétitives de secteurs clés.

Les priorités de gestion

- Mettre en œuvre le plan d'action ministériel au regard du rapport du Groupe d'experts indépendant sur l'efficacité dans l'exécution des programmes
- Poursuivre l'amélioration de la gestion des dépenses, des résultats et des risques.

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

Canada

L'**Agence** en ACTION

L'Agence a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. Dans le cadre de sa mission, l'Agence s'engage à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

La VISION de l'**Agence**

À long terme, les régions et les collectivités du Québec auront accru leurs capacités de développement, leur dynamisme et leur prospérité de façon durable et significative au bénéfice des citoyens.

En vue de promouvoir le développement et la diversification économique des régions du Québec et pour atteindre les résultats stratégiques qu'elle s'est fixés, l'Agence dispose, entre autres, de plusieurs programmes.

En appui à son **mandat de base**, les programmes réguliers sont :

- Diversification des collectivités
- Croissance des entreprises et des régions
- Recherche en développement régional
- Programme de développement des collectivités.

En appui à ses **mandats spéciaux**, les programmes mandatés par le gouvernement du Canada sont :

- Programme infrastructures Canada – Entente Canada-Québec 2000
- Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV) – volet CANtex.

L'Agence vise à accroître la vitalité des collectivités et à renforcer la compétitivité des PME et des régions, tout en tenant compte des réalités des régions du Québec. Par l'entremise de ses programmes et de sa présence dans les régions, elle offre de l'aide financière, des services d'accompagnement et des avis, des analyses, des études prospectives, des références et de l'information. Ses 14 bureaux d'affaires couvrent l'ensemble des territoires du Québec et elle agit auprès des collectivités, des PME et des organismes à but non lucratif.

Pour 2008-2009, l'Agence disposait des ressources financières et des ressources humaines suivantes

Ressources financières *(en milliers de dollars)*			Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
292 655	*302 443*	*299 247*	411	401	-10

Le RENDEMENT de l'**Agence** par rapport à ses PRIORITÉS

LES PRIORITÉS DE PROGRAMME

Priorité nº 1 : *Poursuivre la diversification économique des régions et des collectivités à faible croissance économique*

La cible d'investissement de l'Agence	Le rendement dépasse les attentes
■ 50 à 55 % des investissements approuvés de l'Agence dans les régions et les collectivités visées en 2008-2009 ont été alloués à la poursuite de la diversification économique.	■ 65 % des investissements approuvés de l'Agence dans les régions et les collectivités visées ont été alloués à la poursuite de la diversification économique.

Priorité nº 2 : *Renforcer la performance des PME innovantes et compétitives de secteurs clés*

La cible d'investissement de l'Agence	Le rendement satisfait toutes les attentes
■ 30 à 35 % du total des investissements approuvés de l'Agence en 2008-2009 ont été alloués au renforcement de la performance.	■ 32 % du total des investissements approuvés de l'Agence ont été alloués au renforcement de la performance.

LES PRIORITÉS DE GESTION

Priorité nº 3

Objectif	Les réalisations satisfont toutes les attentes
Mettre en œuvre le plan d'action ministériel au regard du rapport du Groupe d'experts indépendant sur l'efficacité dans l'exécution des programmes	■ Le site Web permet une meilleure accessibilité aux programmes et aux services offerts par l'Agence. ■ Le processus révisé d'approbation des projets a réduit le délai de traitement selon les objectifs fixés pour 90 % des projets approuvés. ■ La conception d'un processus amélioré de traitement des réclamations allège le fardeau administratif des promoteurs. ■ L'intégration des outils existants et le développement de nouveaux outils sont en appui au travail des conseillers pour gérer efficacement l'exécution des programmes. ■ La procédure de la gestion des risques des projets en développement est améliorée.

Priorité nº 4

Objectif	Les réalisations dépassent toutes les attentes
Poursuivre l'amélioration de la gestion des dépenses, des résultats et des risques	■ Le système de dépôt direct et de prélèvement automatique est mis en œuvre. ■ Un projet pilote est en cours pour mettre à l'épreuve un système captant l'ensemble des activités non financières réalisées. ■ Un processus de perception des remboursements des contributions est optimisé. ■ En appui à une meilleure gestion axée sur les résultats, des consignes normalisées et un système sont mis à jour pour effectuer le suivi des données quant au rendement des projets de subvention et de contribution. ■ L'entrepôt de données est développé. ■ Le tableau de bord de gestion est développé. ■ Le processus de gestion des risques organisationnels est mis à jour (profil de risques organisationnels actualisé et les stratégies d'atténuation).

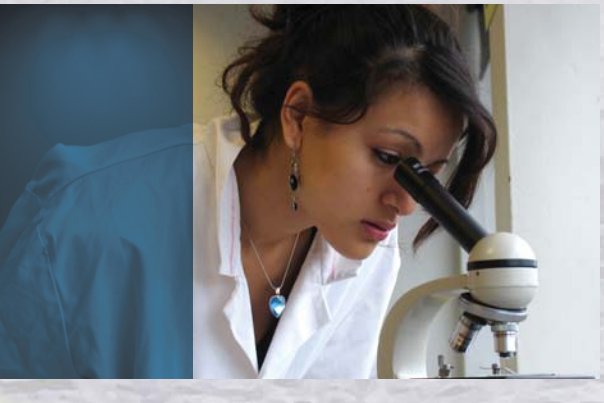

Le RENDEMENT de l'**Agence** par rapport à ses résultats stratégiques

1 165 projets menés par des organismes et des entreprises avec le soutien de l'Agence étaient en cours de réalisation en 2008-2009.

Résultat stratégique nº 1 : Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socio-économiques et développant la base de l'activité économique

Indicateur de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2008-2009
Mesure de la diversification des collectivités	La vitalité des collectivités est maintenue ou accrue.	L'Agence a contribué à maintenir la vitalité des collectivités, principalement dans les sept régions et dans les 21 municipalités de comté (MRC) les plus dévitalisées ■ par la mise en œuvre de 134 projets de développement et de diversification ■ par le renforcement de l'offre touristique régionale générant 61,3 millions de dollars d'investissement ■ par le soutien à la création, au développement et au maintien de 2 811 PME.

Effet de levier : 1 $ de l'Agence = 2,64 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement

Résultat stratégique nº 2 : Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions

Indicateur de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2008-2009
Mesure de la compétitivité des PME et des régions	La compétitivité des PME aidées et des régions est maintenue ou accrue.	L'Agence a contribué à la compétitivité des PME et des régions : ■ 120 PME aidées ont augmenté leur chiffre d'affaires ■ 248 nouvelles PME exportatrices ont été soutenues ■ 216 PME ont amélioré leur productivité ■ 153 entreprises innovantes ont été créées ou se sont développées.

Effet de levier : 1 $ de l'Agence = 2,71 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement

Résultat stratégique nº 3 : Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec

Indicateur de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2008-2009
Mesure de la capacité de l'Agence à répondre aux besoins des régions, des collectivités et des PME du Québec	Adéquation des politiques, des programmes et des initiatives de l'Agence aux besoins des régions du Québec et aux priorités du gouvernement du Canada.	L'Agence a développé sa capacité à répondre aux besoins des régions, des collectivités et des PME ■ par la réalisation de cinq études ■ par le développement et la mise en œuvre de quatre initiatives ■ par la prise en compte des besoins constatés lors d'une tournée ministérielle des 14 régions ■ par sa participation à deux missions commerciales afin d'appuyer les PME à conclure des contrats avec de grands donneurs d'ordre.

Imprimé au Canada – décembre 2009
Catalogue : Iu90-1/4-2009F • ISBN : 978-1-100-92947-7
© C. Fleurent, D. Chabot, H. S. Dubois et S. Bergeron, *Le monde en images*, CCDMD

FSC Recyclé Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières www.fsc.org Cert no. SGS-COC-2844 © 1996 Forest Stewardship Council
100 %

www.dec-ced.gc.ca